

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Acquisition de matériels professionnels pour améliorer la valorisation des ressources locales par une entreprise de menuiserie
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : SARL MIWIM</p> <p><u>Statut juridique</u> : SARL, Statut privé, Petite Entreprise au sens communautaire, inscrite au RCS</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + chiffres d'affaires annuel + bilan)</u> : 1 gérant + 2 associés - Chiffre d'affaires annuel de 155 380. €. Bilan net de 114 013 € (06/2025)</p> <p><u>Représentant légal</u> : Mr Kévin FAUGIER, Gérant</p> <p><u>Adresse</u> : Les Touches – 195 Chemin de Japarinard – 43 290 MONTREGARD</p> <p><u>Téléphone</u> : 06 89 91 46 69</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : miwim.agencement@gmail.com</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 953 199 353 00020</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR47953199353</p> <p><u>Numéro dossier PDA</u> : 00318474</p>
LOCALISATION DU PROJET	Commune de Montregard, Haut Pays du Velay Communauté
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les entreprises qui investissent dans l'innovation pour être plus compétitives - Améliorer la compétitivité des entreprises en valorisant durablement les ressources locales par la création de valeur ajoutée à l'échelle locale
DESCRIPTION	<p>KF Agencement a démarré son activité en 2023.</p> <p>C'est une entreprise de menuiserie. Elle propose des services d'agencement intérieur mais également d'aménagement extérieur en combinant le travail du bois et du métal.</p> <p>En 2025, l'entreprise KF Agencement a évolué en s'associant avec un cabinet de maîtrise d'œuvre et devient MIWIM.</p> <p>MIWIM propose tout type d'agencement intérieur sur mesure, de la conception jusqu'à la pose : cuisine, dressing, meubles de salle de bain, tables, ainsi que des aménagements extérieurs tels que des cuisines d'extérieures, terrasses, carport.</p> <p>La clientèle est composée d'entreprises locales, mais également sur toute la Région Auvergne Rhône-Alpes.</p> <p>Afin de continuer à grandir et à se développer, l'entreprise souhaite investir dans un centre numérique d'usinage, un compresseur et un système d'aspiration pour le bon fonctionnement de la machine.</p> <p>Ces investissements permettront également d'améliorer les conditions de travail.</p> <p>Ce nouvel équipement permettra d'augmenter le volume produit et de faire progresser la qualité des produits.</p> <p>Ce projet contribue donc d'une part à la transition écologique et énergétique des entreprises de Haute-Loire mais aussi à la valorisation des ressources locales et des savoir-faire de notre territoire.</p>

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	Date prévisionnelle de début de projet : 15/07/2025 Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	Centre d'usinage	74 500.00 €	
	Plaqueuse de chant	22 368.00 €	
	Compresseur	6 850.00 €	
	TOTAL	103 718.00 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	103 718.00 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	32 000.00 €	Subvention sollicitée
	Haut Pays du Velay Cté (Aide LEADER)	8 000.00 €	Décision du 02/07/2026
	TOTAL Aides Publiques	40 000.00 €	39 %
	Autofinancement	63 718.00 €	61 %
	TOTAL Financement	103 718.00 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION FA n°3 – Territoire compétitif – Economie - AAP 3.3			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse Proposition : 85/100	Pondération AAP 3.3 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
<u>Empreinte économique</u> : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Cet investissement va limiter le temps de production, les délais de réalisation par l'usage d'un matériel plus réactif et plus productif.	15/15
	<i>Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi</i>	Le projet va conduire à l'embauche de 1 à 2 personnes à temps plein qui vont compléter l'effectif en place et faire face aux commandes.	5/5
	<i>Le projet permet de dynamiser le tissu économique local</i>	Le projet va générer plus de valeur ajoutée produite. La production va progresser et bénéficier aux professionnels et particuliers locaux.	10/10
<u>Empreinte territoriale</u> : Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire</i>	Le projet permet de travailler avec les acteurs locaux de la filière bois que sont les menuisiers et les fournisseurs.	10/10
	<i>Le projet permet d'améliorer les conditions d'emploi du territoire</i>	Le développement des commandes va générer des embauches supplémentaires.	15/15
<u>Empreinte environnementale</u> : Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	Le matériel prévu permet d'optimiser la matière première en découpant de façon optimale et ainsi consommer le moins de matières premières.	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	Le projet permet de travailler en partie avec les acteurs locaux de la filière bois.	20/20
DATE D'ÉLIGIBILITE DES DÉPENSES		15/07/2025	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		13/11/2025
	- L'entreprise MIWIM a fait réaliser des devis auprès d'entreprises spécialisées. Le lancement de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin d'année 2025.		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné	

AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs	01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none">- Haut Pays du Velay Communauté a été sollicité pour assurer le cofinancement. Une décision en bureau sera prise lors du bureau en date du 02/07/2026.- Le dossier de l'entreprise MIWIM n'est pas éligible à la mesure 405 du FEADER "Investir dans mon entreprise de seconde transformation bois" car l'entreprise est tournée vers la valorisation de panneaux de process et non de bois massif.- Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026.	
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS		32 000.00 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION		Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE		/100